

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements en date du 11 juillet 2002

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-6, document 5, page 1 de 3

Question :

25.1 Le volume demandé par les clients de la franchise en 2005 est légèrement inférieur à celui de l'année 2004. Par contre, le volume de transport FTLH augmente en 2005 par rapport à ce qui est prévu en 2004. En conséquence, la capacité de transport non utilisée en 2005 augmente. Expliquez en quoi ce scénario est optimal pour l'ensemble de la clientèle.

Réponse :

25.1 L'augmentation de volume en transport FTLH provient du fait que la demande de pointe augmente pour l'année 2005 par rapport à l'année 2004.

Dans l'élaboration du plan, SCGM a volontairement limité la quantité de gaz naturel acheté à Dawn et ce, entre autres à cause des contraintes de marché sommairement exposées en réponse à la question 21.4 de la Régie (pièce SCGM-6, document 1.3). Le fait de limiter ces achats se répercute sur le choix du débit maximal désiré entre Dawn et Montréal. Une fois ce débit fixé, et étant donné que les débits des autres composantes du débit disponible en période de pointe (STS, GNL, St-Flavien et PDL) sont également fixes, tout le débit additionnel requis pour satisfaire la journée de pointe de l'année 2005 doit donc provenir d'Empress.

C'est ainsi qu'une demande annuelle plus faible mais comportant une demande de pointe supérieure fait en sorte que du transport additionnel doit provenir du tronçon Empress-Montréal, augmentant ainsi la capacité de transport non utilisé. Veuillez cependant noter que si SCGM pouvait et voulait obtenir de la capacité entre Dawn et Gmi-EDA, il n'y aurait qu'une substitution de transport non utilisé du Long Haul vers le Short Haul. Ce scénario est optimal étant donné les contraintes à la fois opérationnelles et de marché auxquelles le distributeur fait face.